



Assemblée générale

Distr. générale
30 octobre 2006
Français
Original : anglais

Soixantième session

Points 46, 118, 120, 122, 124, 128, 129 et 136
de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

**Réforme de l'Organisation des Nations Unies :
mesures et propositions**

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif
et financier de l'Organisation des Nations Unies**

Budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007

**Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses
de l'Organisation des Nations Unies**

Gestion des ressources humaines

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Investir dans l'Organisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de sa vocation mondiale : rapport détaillé

Rapport du Secrétaire général

Additif

Réforme des achats

Rectificatif



1. Tableau 1

En regard de « Restructurer le Comité des marchés du Siège », *remplacer* l'énoncé qui figure dans la colonne État d'avancement *par* :

Le secrétariat du Comité des marchés n'est plus sous l'autorité du Sous-Secrétaire général compétent en matière d'achats; il relève dorénavant du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion.

2. Paragraphe 66

Remplacer les trois premières phrases *par* :

En 2004 et 2005, le Service des achats a émis au total 117 appels d'offres qu'il a évalués sur la base du principe de la recherche du meilleur rapport qualité-prix et a passé des marchés représentant un montant total d'environ 738 millions de dollars. Sur les 117 marchés, 103 ont été remportés par les entrepreneurs qui avaient présenté les soumissions conformes sur le plan technique les moins coûteuses, de sorte que, sur le plan financier, il n'y avait aucune différence entre les formules « rapport qualité-prix optimal » et « soumission conforme sur le plan technique la moins onéreuse ». Les 14 autres marchés ont été octroyés sur la base du meilleur rapport qualité-prix, pour un montant total supérieur de 3,4 millions de dollars à celui des soumissions conformes sur le plan technique les moins onéreuses, ces solutions étant plus intéressantes.
